



CHOIX DES FABRICANTS

PIECES AUTOMOBILES NON CRITIQUES

PROTECTIONS OFFERTES PAR NOTRE POLICE CHOIX DES FABRICANTS

- Biens
- Perte du revenu de l'entreprise
- Bris d'équipement
- Risques divers
- Vol
- Automobiles des entreprises
- Responsabilité civile des entreprises
- Responsabilité civile excédentaire
- Responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants
- Responsabilité pour les erreurs et omissions des fabricants

Ainsi que des extensions de garantie automatiques, telles que :

- Frais de retrait de produits du marché
- Publicité négative
- Réparation ou remplacement des marchandises défectueuses (sur la base des réclamations présentées)
- Propriété intellectuelle des fabricants (sur la base des réclamations présentées)

CE PRODUIT S'ADRESSE AUX MOYENNES ENTREPRISES

Plus particulièrement aux fabricants des produits suivants :

- Pièces mécaniques d'automobiles et de camions
- Pièces de carrosserie d'automobiles et de camions
- Remorques et fourgons frigorifiques
- Accessoires

Plus qu'une police d'assurance : une solution complète pour les fabricants de pièces automobiles non critiques.

Laissez-nous vous aider à protéger votre source de revenus. Nous pouvons vous offrir une protection contre le bris de la machinerie de production dispendieuse et une assurance en responsabilité civile. Nous pouvons même couvrir les frais de retrait de produits du marché.

Nous offrons plusieurs services à valeur ajoutée* : notamment, l'évaluation sur les lieux de travail des risques liés à l'entreposage et à l'utilisation de liquides combustibles, l'imagerie thermique de l'équipement clé et des systèmes électriques de même que l'évaluation de l'efficacité de vos systèmes de protection contre les incendies et le vol*. Des évaluations en bonne et due forme peuvent contribuer à vous éviter des dommages matériels et des pertes d'exploitation éventuels.

Voici quelques-unes des protections adaptées au secteur des pièces automobiles non critiques que nous offrons :

- Patrons et moules
- Frais de retrait de produits du marché
- Défectuosité des produits du fabricant et du grossiste
- Assuré supplémentaire - Vendeur
- Cyberrisques

QUI SOMMES-NOUS?

Northbridge Assurance est l'une des plus importantes sociétés d'assurance des entreprises au Canada. En collaboration étroite avec nos courtiers partenaires, et en nous appuyant sur notre expertise sectorielle approfondie, nous aidons les entreprises à exercer leurs activités de façon plus sécuritaire afin qu'elles puissent se concentrer sur les occasions à saisir plutôt que sur les risques.

Visitez le www.nbins.com pour en savoir plus.



Choix des fabricants – Pièces automobiles non critiques

PRINCIPALES GARANTIES

LEURS CARACTÉRISTIQUES

COMMENT ELLES PEUVENT VOUS AIDER

Patrons et moules

Couvre les pertes ou les dommages accidentels liés à vos patrons, moules, matrices, modèles et formes, qui peuvent avoir une valeur importante et dont le remplacement peut être coûteux.

Un client fournit à un fabricant de pièces automobiles non critiques des matrices en précisant dans le contrat que la responsabilité de celles-ci incombe au fabricant. Les matrices seront utilisées afin de produire des pièces de carrosserie d'automobiles. Le fabricant confie en sous-traitance la fabrication de certaines pièces à un fabricant de petites pièces et lui fournit les matrices. Un incendie se déclare dans l'usine du sous-traitant et les matrices sont détruites.

Cette garantie couvre la totalité des frais de remplacement des moules et patrons, partout au Canada ou aux États-Unis, y compris dans les établissements exploités par des tiers.

Frais de retrait de produits du marché

Couvre les frais raisonnables et nécessaires engagés par le retrait du produit du fabricant en raison d'une défaillance ou d'un défaut soupçonné dans le produit.

Un fabricant de pièces automobiles non critiques soupçonne un défaut dans le processus de production de pièces. Le contour des pièces produites est parfois rugueux et pointu. Par conséquent, le fabricant retire les pièces du marché.

Défectuosité des produits du fabricant et du grossiste

Cette garantie s'ajoute à notre protection Frais de retrait de produits du marché en couvrant la perte du revenu découlant du retrait d'un produit.

Grâce à la garantie Frais de retrait de produits du marché, le fabricant de pièces serait couvert pour certains des frais liés au retrait du produit défectueux. De plus, avec la protection Défectuosité des produits du fabricant et du grossiste, la perte du revenu du fabricant découlant du retrait du produit serait remboursée jusqu'à concurrence de 50 000 \$ (des montants de garantie plus élevés sont offerts).

Assuré supplémentaire - Vendeur

Garantie offerte aux vendeurs (détaillants) de produits d'un fabricant et qui les protège s'ils sont cités nommément dans une poursuite contre le fabricant.

Un détaillant vend un filtre d'un fabricant de pièces automobiles non critiques à un client qui effectue lui-même les réparations sur son automobile. Quelques semaines plus tard, le filtre cesse de fonctionner, ce qui entraîne le grippage du moteur du véhicule. Le client présente une réclamation en dommages-intérêts au détaillant et au fabricant. L'avenant Assuré supplémentaire - Vendeur couvrirait la responsabilité civile du détaillant aux termes de la police d'assurance des fabricants, pour autant qu'il n'ait pas modifié le produit ou son emballage.



Choix des fabricants — Pièces automobiles non critiques

PRINCIPALES GARANTIES

LEURS CARACTÉRISTIQUES

COMMENT ELLES PEUVENT VOUS AIDER

Cyberrisques

L'assurance des cyberrisques couvre les frais pour répondre à un incident, les frais liés aux actifs numériques, la perte liée à l'interruption des activités, les frais d'extorsion, la responsabilité civile liée à la sécurité du réseau et à la protection des renseignements personnels, la responsabilité civile liée aux médias sur Internet et les frais liés aux procédures réglementaires. Les titulaires de police bénéficient également, à titre gracieux, d'un accès aux services de consultation d'un fournisseur de premier plan en matière de gestion des risques liés aux données*.

Un fabricant de pièces automobiles transmet par mégarde un virus à ses clients par l'intermédiaire de son logiciel de gestion des stocks intégré à son système informatique. Les clients ne sont plus en mesure de gérer les stocks et les commandes, ce qui entraîne une perte de revenu. Le fabricant est poursuivi en dommages-intérêts par plusieurs clients importants.

Notre Assurance des cyberrisques offre une garantie contre les poursuites et les réclamations découlant de la transmission de virus informatiques.